

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de conseillers :  
En exercice : 15  
Présents : 14  
Votants : 15

Date de convocation : 12/02/2025  
Secrétaire de séance : Yves MOCELLIN

**Présents** : SCHNEIDER Sylvie, BATTARD Patrick, BERTHET Daniel, COUX Emmanuel, FEITH Jérôme, FIAMENGIH Martine, JONGMANS Thérèse, LOVET Céline, LINETTE Séverine, MOCELLIN Yves, MOLLARD André, MOLLOT Henri, STROOBANT Maëlle, VUAGNOUX Philippe

**Absent** : DONZEL Jérôme (procuration de vote).

**N° 11-2025 : AGE CONSEIL MUNICIPAL JEUNES**

Mme Le Maire rappelle la délibération du 09/03/2021 relative à la création d'un Conseil Municipal Jeunes.

Elle propose de modifier la tranche d'âge soit de 11 à 18 ans et précise que les autres termes de la délibération du 09/03/2021 restent inchangés.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré :

- approuve la modification de la tranche d'âge de 11 à 18 ans pour être élus aux Conseil Municipal Jeunes pour une durée de deux ans.

Fait et délibéré à Ste-Hélène-du-Lac, le 18 Février 2025.  
Pour copie conforme.

Le Maire,  
Sylvie SCHNEIDER

Secrétaire de séance,  
Yves MOCELLIN

